PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01186546

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	17/11/2026	26000517

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :
5.2.3.f.1. PNEUMATIQUES : Frottement ou risque de frottement du pneu contre d' autres éléments (dispositifs antiprojections souples) ARD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées ARD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013T405

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE MIRAMAS

(3) COORDONNÉES : 64 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
13140 MIRAMAS
Tél : 04 42 55 07 92

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 084T1171

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GP-069-QC (F)	19/06/2023	19/06/2023

Marque	Désignation commerciale
FORD	FOCUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WF0PXXGCHPPL00751	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10FRDVP4551321	FH

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

126823

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+5.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		2 %	
Forces verticales :	844 daN		612 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	300 daN	268 daN	211 daN	212 daN
Déséquilibre (<20%) :	11 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	300 daN	268 daN	211 daN	212 daN

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 68 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %

Émissions à l'échappement
CO ralenti (≤0.3 %) : 0.29 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.18 % Lambda (0.97 à 1.03) :1.018

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.1 % -2.2 %